Lire le disque

En plus d'imprimer les bordereaux de paiement individuellement, PC CADDIE offre la possibilité de lire directement les paiements reçus en une seule opération. Pour cela, vous devrez remplir les conditions suivantes:

PC CADDIE supporte la méthode de paiement pour la réservation de ces paiements .

- Ils devront avoir un compte correspondant à une banque ou à un bureau de poste,
- L'entrepreneur doit fournir les fichiers de paiement au format camt.054 ou .V11,
- PC CADDIE doit supporter la méthode de paiement pour réserver ces paiements.

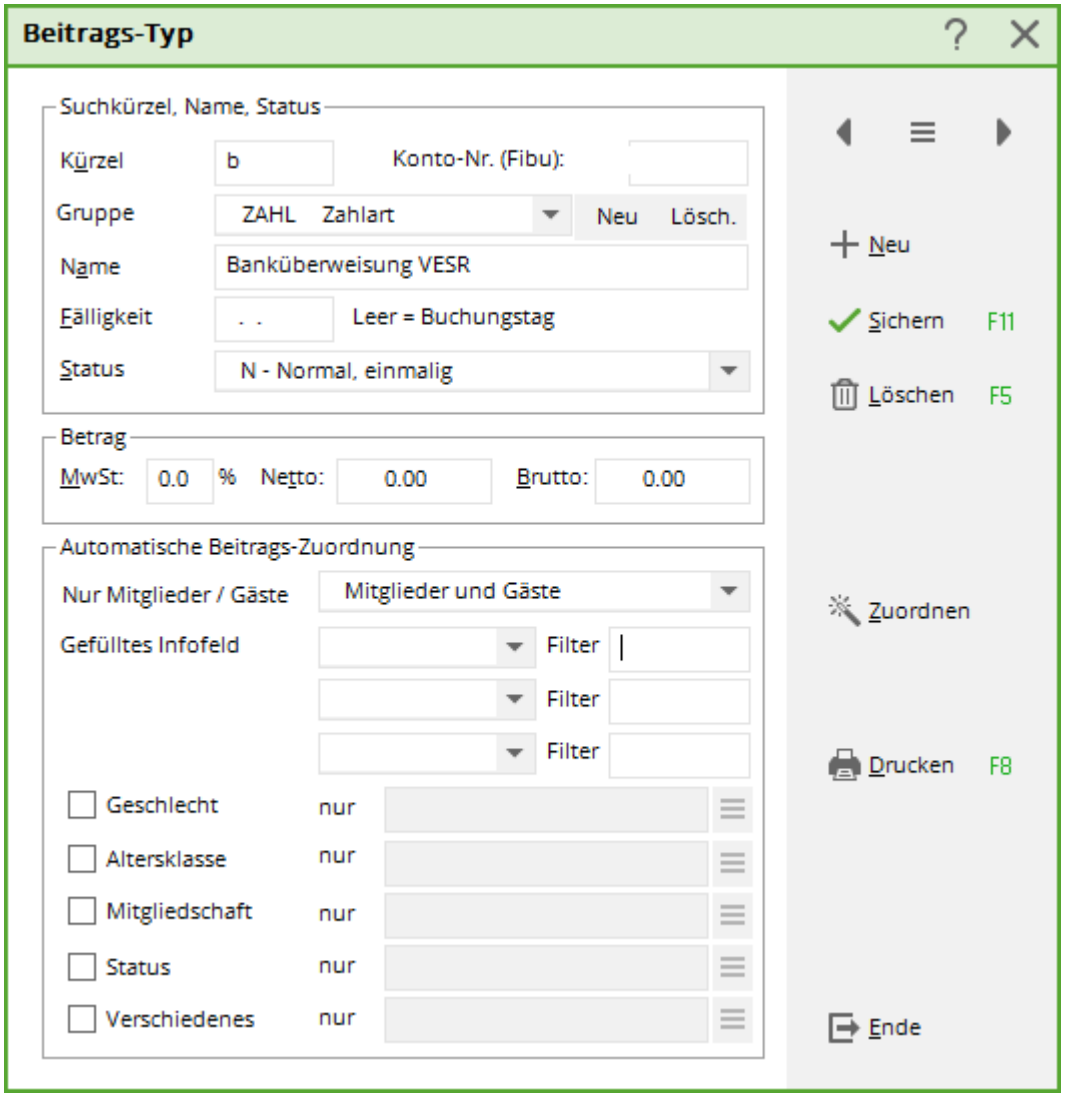

La procédure à suivre est la suivante :

- Téléchargez le fichier fourni dans le dossier approprié.

ASTUCE : Créez un dossier appelé „ BVR “ dans le répertoire principal; vous pouvez enregistrer le fichier ici , avec la date et le nom correspondant.

- Ne jamais modifier l'extension du fichier

Vous pouvez trouver le menu des paiements sous l'onglet **Lire le disque**

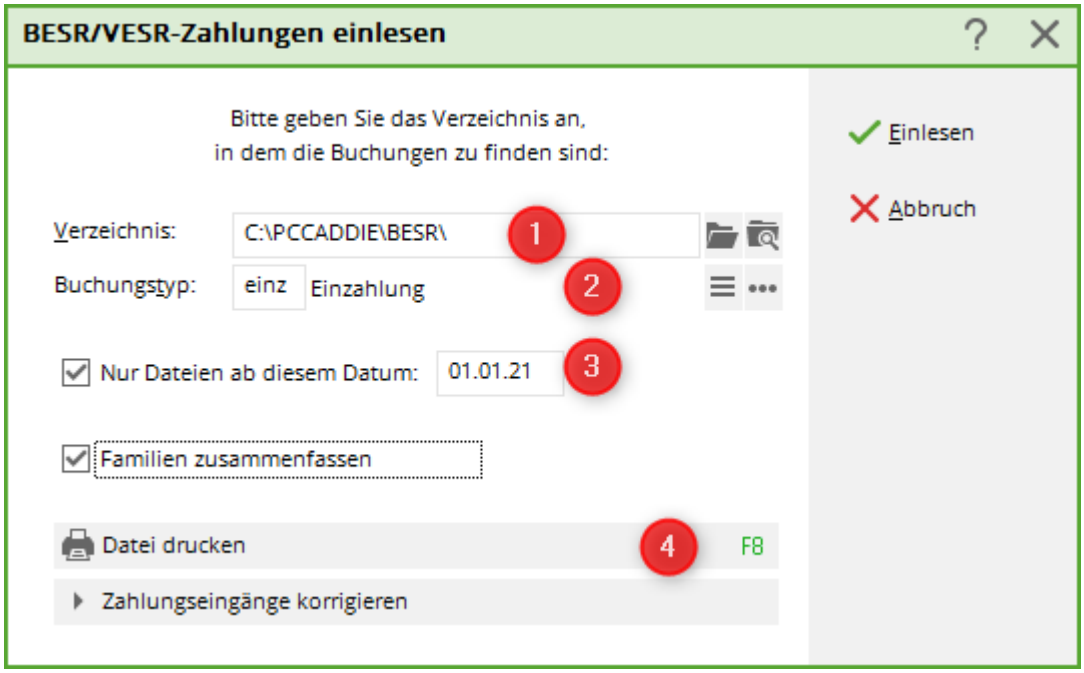

Sélectionnez le fichier à lire (1) et le numéro du produit correspondant (2), avec lesquels le paiement devrait être réservé. Précisez, si nécessaire, la date (3) et la date de la dernière lecture.

PC CADDIE ne peut pas lire deux fois le même paiement. Si un compte à déjà été compensé et que le paiement doit être une nouvelle fois transféré, vous recevrez alors un message qui vous l'indiquera.

Vérifiez dans le même dossier d'envoi si les factures ont toutes été envoyées de la même façon.

L'allocation des paiements est basé sur le numéro noté sur le bordereau de paiement. Informez vos membres et vos invités que vous utilisez ce bordereau pour les paiements. Sinon, vous aurez d'inutiles inter-connections avec d'autres comptes. Ce n'est pas un problème en soi, mais vous devrez toutefois, le corriger par la suite.

Imprimez un aperçu du fichier, pour vous assurer du résultat final (4).

Soyez sûr que votre liste vous offre bien une vue d'ensemble du document. Si vous avez des paiements provenant de différents comptes dans le même fichier, et qu'un paiement ne correspond pas aux autres réservations, PC CADDIE vous informera de ce problème.

Répétez cette démarche pour les autres zones de compte; PC CADDIE fournira un rapport sur la déviation des paiements provenant de votre premier compte enregistré.